Invitation

Réunion Publique pour les artisans

le 04 juillet à 18h30 à La Clayette

Madame, Monsieur,

L'OPAH du Pays Clayettois est portée par la Communauté de Communes en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental ; 18 communes sont concernées.
Elle a débuté en décembre 2014 pour une durée de 3 ans.

Le **bilan de cette première année d'OPAH est positif**. Elle a permis à des ménages indécis de **s'engager dans un projet de travaux grâce à un accompagnement technique**, **administratif** et **financier** (subventions). La première année, 35 propriétaires ont bénéficié de plus de 330 000 € de subventions pour financier leur projet. De nombreux chantiers sont en cours.
A cet égard, **les artisans locaux ont été fortement sollicités**. Nous souhaitons, à travers cette opération, **promouvoir les métiers de l'artisanat de la Communauté de Communes de La Clayette** et en particulier ceux de l'habitat pour les travaux de rénovation énergétique ou du bâtiment en général.

L'Opah apporte de nouveaux chantiers sur lesquels nous vous encourageons vivement à vous investir.
Les propriétaires aux revenus modestes ainsi que les propriétaires bailleurs peuvent facilement améliorer la qualité énergétique de leur logement et beaucoup sont demandeurs. Ils ne pourront obtenir les subventions qu'à condition que les travaux soient réalisés par des professionnels.

Aussi, afin d'échanger et de poursuivre un travail en collaboration avec l'ensemble de la profession, la **CAPEB 71 (Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du bâtiment)** et le Pays Clayettois sont heureux de vous recevoir à l'occasion d'une réunion d'information le :

> Lundi 4 juillet 2016 à 18h30

à la salle de la Communauté de Communes du Pays Clayettois
située 3, route de Charolles – 1er étage – 71800 La Clayette.

Lors de cette réunion, seront abordés les points suivants :

- présentation de l'Opah
- le rôle des artisans
- la qualification RGE et les formations prévues.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence en nous retournant le coupon-réponse ci-joint avant le 29 juin 2016.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Président CAPEB 71
T. SPINAZZE

Président Communauté de Communes Pays Clayettois
Pierre MATHIEU

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS CLAYETTOIS 3, route de Charolles 71800 LA CLAYETTE
Tél : 03 85 28 28 72 – Fax : 03 85 28 04 64
E-mail : ccpc@pays-clayettois.fr – Site internet : www.pays-clayettois.fr